

Séance du 22 Juillet 2010

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 16 juillet 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mmes Durruty, Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Mmes Boé, Chabaud-Nadin, M. Lacassagne, Mme Demont, M. Escapil-Inchauspé, Mme Touraton, M. Gastambide, Mme Doucet-Joyé, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé, Mme Loupien-Suares, MM. Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Lauqué à M. Pommiez ; M. Soroste à M. Saussié ; M. Lozano à Mme Gibaud-Gentili ; Mme Chevrel à M. Escapil-Inchauspé ; Mme Darmendrail à M. Lacassagne ; Mme Castel à Mme Durruty ; M. Arandia à Mme Bisauta ; Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé ; Mme Thicoipé à M. Aguerre.

**EXCUSEE** : Mme Pibouleau-Blain.

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

M. Etchegaray présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE** – Musée Bonnat – Etude de programmation pour l'implantation de réserves - Demandes de subventions.

Fin 2009, suite aux dégâts causés par plusieurs événements climatiques majeurs sur les toitures du Musée Bonnat et du Musée Basque, la ville a sollicité un audit auprès du Centre de Recherche et de Restauration des musées de France (C2RMF), pour d'une part, évaluer les risques encourus par les collections de ces Musées de France et d'autre part, envisager les réorganisations possibles susceptibles d'améliorer les conditions de conservation préventive de ces collections.

Le rapport de cette mission d'audit effectuée en février 2010 par le C2RMF préconisait d'engager une réflexion sur la faisabilité et l'implantation de réserves sécurisées dotées des fonctions propres à une gestion optimale des collections dont la ville est propriétaire.

L'acceptation par la ville du legs Howard-Johnston et l'obligation pour le musée Bonnat, de pouvoir accueillir dans des délais rapides les œuvres actuellement conservées sur différents sites extérieurs, rend aujourd'hui nécessaire le lancement d'une étude en conservation préventive qui portera à la fois sur une analyse de l'existant, une étude de programmation qui tienne compte de l'accroissement des besoins en matière de réserves sécurisées, et un pré-programme détaillé en termes d'investissement et d'aménagement.

Le coût de cette étude est estimé à 33 500 € HT, crédits inscrits en DM, section d'investissement. Elle entre dans le champ d'attribution de subventions de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC Aquitaine) et de la région Aquitaine.

Je vous demande donc d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de ces partenaires potentiels les subventions aux taux les plus élevés possibles.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.